

Objet : Conférence Métropolitaine des Maires du 10 décembre

Mesdames, Messieurs les Maires de la Métropole Rouen Normandie

Lors de l'enquête publique sur le PLUI, les citoyens, associations et élus se sont exprimés pour apporter remarques et avis sur le projet de PLUI proposé. Parmi les points largement mis en avant figure la très forte consommation de terres liée au prolongement excessif de l'urbanisation du territoire

La commission d'enquête a remis son rapport le 28 novembre 2019 ; il vous est présenté ce soir par la Métropole. Dans ce rapport le point sur l'artificialisation des terres est repris abondamment comme source d'amélioration du PLUI pour le rendre plus conforme aux ambitions affichées par la Métropole .

Plus précisément, des remarques et positionnements de la commission sont restitués ci-dessous :

- *" les objectifs affichés de consommation d'espaces naturels et agricoles restent trop importants "*
- *" la préservation des éléments naturels n'est pas suffisamment mise en application "*
- *" la commission regrette que le maître d'ouvrage soit resté sur ses positions pour le maintien des OAP prévues "*
- *la commission " recommande de ne valider que les OAP qui seront mises en œuvre de façon évidente et certaine et de retirer celles dont la mise en œuvre est manifestement en contradiction avec les objectifs du SCOT, du DOO et du PADD "*
- *la commission " demande une diminution notable de la surface totale des OAP situées sur des terrains agricoles, boisés ou naturels ; elle suggère de renforcer le projet afin que l'urbanisation envisagée ne conduise pas à une consommation de l'espace qui lui semble encore pouvoir être optimisée "*
- *" elle recommande de renforcer le principe « éviter compenser et réduire » afin de minimiser les impacts sur l'environnement et la qualité de vie "*
- *" concernant le site de la Basilique à Bonsecours, la commission estime que les enjeux forts et les impacts de cette OAP n'ont pas été suffisamment étudiés ; de ce fait, la commission demande de classer ce terrain en zone 2AU au lieu de 1AU "*
- *" sachant qu'il est moins difficile et moins cher de travailler sur des espaces vierges que sur des espaces à reconquérir, la commission souhaite freiner les constructions sur les secteurs en extension et propose d'avoir un recours plus large à la définition de phasages pour les OAP "*
- *" pour les projets d'habitat la surestimation du besoin en logements conduit à voir des nouveaux quartiers déserts et des espaces naturels et agricoles perdus à tout jamais sans raison "*
- *" la commission recommande qu'une part des réajustements prévisibles soit prise en compte pour ne pas compromettre la sauvegarde des terres agricoles et engager l'artificialisation des sols qui ne serait pas nécessaire dans l'immédiat "*
- *" l'urbanisation en extension est utilisée abusivement dans quelques cas et insuffisamment justifiées "*
- *" le scénario d'évolution démographique est trop ambitieux, un projet alternatif avec une croissance moindre aurait au moins pu être présenté "*

- " la commission demande une actualisation annuelle des indicateurs de suivi proposés sur l'artificialisation des sols (mise en place d'un comité de suivi ?) " ; " elle demande aussi l'instauration d'un indicateur de suivi annuel de l'offre d'habitat et de l'évolution démographique dans les différents secteurs du territoire "
- " la commission demande de mieux encadrer les zones à urbaniser par un phasage imposé de leur réalisation en application de l'article L 151-7 du code de l'urbanisme afin de minimiser la consommation de terres naturelles et agricoles. "

" La Commission émet Avis favorable, assorti de trois réserves suivantes :

1 - Classer le secteur 1AUXM de l'OAP 108A « La Prévotière » à Bois-Guillaume en zone naturelle ou agricole.

2 - Classer le secteur 1AUB1 intitulé « phase suivante » de l'OAP 575A « site Claudine GUERIN » à Saint Étienne du Rouvray en zone 2AU.

3 - Classer le secteur 1AUR3 de l'OAP 103A « Basilique » à Bonsecours en zone 2AU. "

Compte tenu de l'importance de ces éléments et de l'enjeu sociétal fort du PLUI pour les années à venir, il nous semble qu'un travail en profondeur doit être immédiatement entrepris pour mettre véritablement le PLUI en conformité avec les remarques du rapport d'enquête publique, les attentes des citoyens, les objectifs affichés de la Métropole et les enjeux vitaux portés par la mobilisation pour le climat et la reconquête de la biodiversité.

En espérant un engagement fort de votre part sur ce sujet, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Collectif

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> . Bouillons Terres d'Avenir . Terre de Liens Normandie . L'Héberge de Seine . Effet de Serre toi-même ! . RESPIRE ! . Triticum . Alternatiba Rouen . Slow Food Terre Normande . France Nature Environnement Normandie | <ul style="list-style-type: none"> . Association de Protection du Site Naturel de Repainville . Association pour la Protection de la Ferme de Bonsecours . Mouvement pour une Alternative Non- violente . Alternative76.fr . Les Amis de la Conf 76 . Réseau des AMAP de Haute-Normandie |
|---|--|

contact : fermedesbouillons@riseup.net

